

Bonjour Mr Lessmeister,

Ma famille réside sur la commune de la Chapelle Onzerain et fin août nous avons appris qu'un projet d'une création de carrière était prévu à quelques mètres de notre village. Mon mari, mes enfants et moi-même y sommes fermement opposés.

Comment peut-on envisager un tel projet à une distance si proche des habitations ? Citer moi un avantage à ce projet , à part le financier bien-sûr, et moi je vous cite les inconvénients et vous pose certaines questions :

- Nuisances : le bruit des explosions, les poussières engendrées, les vibrations risquant des dommages sur les habitations.  
Qui va couvrir les dommages subis sur nos habitations ?
- Pollution : encore les poussières, la nappe phréatique, l'air ambiant, les maladies qui peuvent en découler.  
Qui peut m'assurer que mes enfants ne seront pas malades dans 20 ans ?
- Environnement : La faune, la flore.  
Qui se souci des animaux sauvages ?
- Trafic : Nuisances dues aux centaines de camions par jour, dégradations du réseau routier, sécurité routière pour nos enfants, transporteur scolaire.  
Qui payera la réfection de notre réseau routier, qui n'est pas vraiment prévu pour une telle quantité de camions, nos impôts ?

Pour ma famille, j'ai choisi de vivre à la campagne au calme dans un petit village. D'offrir à mes enfants une vie tranquille, d'observer la faune et la flore, les cultures agricoles diverses, de respirer l'air pur, plutôt que du béton partout et la pollution quotidienne.

Aujourd'hui, vous ne pouvez pas donner un avis favorable à ce projet sans penser au calvaire que nous risquons de vivre au quotidien.

Ce projet cela veut dire la mort de la Chapelle Onzerain. Qui va vouloir venir d'installer dans ce petit village paisible ?

La mort financière de ces habitants qui ne pourront pas s'installer ailleurs car ils ne pourront pas vendre leurs biens.

Je vous remercie d'avoir lu mon courrier et compte sur vous pour l'annulation de ce futur désastre.

Mme LECLERC Carole – La chapelle Onzerain